

Un peu plus d'informations sur le bégaiement

Le bégaiement se manifeste par des accidents de parole perturbant le bon déroulement de celle-ci ;

- répétitions de syllabes ou de mots,
- prolongations de sons,
- blocages,

dans un contexte de **précipitation et d'efforts articulatoires**, ou plus rarement **d'inhibition motrice**.

Le plus souvent évident, le bégaiement peut néanmoins, lors de la prise de parole, ne se traduire que par :

- une simple tension du corps,
- l'évitement ou la fixité du regard,
- un léger tremblement des lèvres,

Il n'en est pas moins handicapant pour autant.

Il constitue, quoi qu'il en soit, un trouble plus ou moins éprouvant de la communication.

A noter encore :

1. **Ce trouble n'affecte en rien les capacités intellectuelles de la personne bègue.**
2. En revanche, il peut mettre le sujet en grande difficulté pour s'exprimer, surtout face à un interlocuteur qui ne lui est pas familier, qui lui est hiérarchiquement supérieur ou qui l'impressionne.
3. Le (la) candidat(e) qui souffre d'un bégaiement ne s'attend pas à bénéficier de compassion de la part des examinateurs ni à plus d'indulgence qu'un autre candidat.
Ce qui importe pour lui (elle), c'est que même s'il (elle) le redoute, l'examineur soit informé de sa difficulté et que son trouble soit reconnu.

Depuis 2003, l'APB organise et coordonne une campagne nationale d'information et de sensibilisation avec l'autorisation du ministère de l' Education Nationale, campagne dont les objectifs sont entre autres les suivants :

- ✓ Faire mieux connaître le bégaiement.
- ✓ Indiquer comment se comporter face à lui.
- ✓ Eviter ainsi aux personnes bègues des années de souffrance.

POUR EN SAVOIR PLUS :

E. Vincent - Le bégaiement, la parole désorchestrée
Les Essentiels Milan

SOUTENEZ LES ACTIONS EN
FAVEUR DES PERSONNES BEGUES,
EN ADHERANT A L'ASSOCIATION
PAROLE- BEGAIEMENT

ASSOCIATION PAROLE BEGAIEMENT

BP72 - 75622 Paris Cedex 13

N°Azur 0 810 800 470

PRIX APPEL LOCAL

Site Internet : www.begaielement.org
Courriel : contact@begaielement.org

Pour la Suisse :
APB, cp 139, 1401 Yverdon les Bains

Votre délégation régionale :

LE BEGAIEMENT D'UN CANDIDAT LORS D'UN EXAMEN

A l'attention des examinateurs



**Le candidat bègaie.
Que faire ?**



Association Parole Bégaiement
www.begaielement.org

Le bégaiement du candidat vous gêne?

Deux situations possibles :

Une situation simple :

- Le candidat annonce lui-même son bégaiement
- Eventuellement il présente un certificat attestant du caractère médical de ses difficultés.

Une situation plus délicate mais fréquente :

- Le candidat tente de cacher son bégaiement
- Il s'égaré dans une lutte obstinée contre les syllabes et les mots qui lui résistent ou se perd dans un sentiment de honte déstabilisant.

Le plus important :

Dès que cela vous sera possible faites sentir au candidat :

- que vous êtes **conscient(e) de son bégaiement**
- et que malgré cela vous êtes disposé(e) à l'aider au mieux à faire état de ses connaissances et de ses capacités.



Le bégaiement permet au candidat de solliciter **un tiers temps supplémentaire**. Même s'il n'en a pas fait la demande, il sera bon **qu'il ne se sente pas pressé par le temps**.

Au moment où le candidat est aux prises avec les accidents de sa parole :

Trois attitudes A EVITER

1. Celle des **réprobations verbales ou non verbales :**

- Appels à la volonté.
- Froncement de sourcils.
- Détournement du regard.
- Soupirs d'impatience...

Ces réactions sont réellement nocives parce qu'elles poussent le candidat à augmenter les efforts qu'il fait pour lutter contre son bégaiement, ce qui, paradoxalement, a pour effet d'aggraver celui-ci.

2. Celle des **conseils :**

- Détendez-vous !
- Prenez votre temps !
- Parlez moins vite !
- Articulez !
- Respirez !
- Préparez votre phrase !...

Ces conseils pourtant bien intentionnés sont réellement nocifs parce qu'ils brisent la situation de communication. Penser au détail d'exécution de la parole dénature le contexte de l'échange, ce qui renforce le bégaiement.

3. Celle de la **fausse indifférence :**

Attitude qui consiste à faire comme si de rien n'était.

Cette attitude - souvent conseillée malheureusement - est nocive car elle laisse le candidat s'enliser dans son bégaiement.

Une attitude A ADOPTER

Celle dite de l'**interlocuteur actif** :

- L'interlocuteur actif s'intéresse davantage au contenu des propos qu'à la forme de ceux-ci.
- Il continue "à penser la pensée du candidat" sans se laisser décontenancer par l'effet négatif du bégaiement.

En conséquence et malgré les idées reçues, l'interlocuteur actif n'hésite pas à **proposer un mot pour le mot qui accroche** ou une **fin pour la phrase en panne** afin de relancer le « discours ».

Cette aide doit cependant être discrète, sachant qu'elle peut être difficile à accepter par le sujet.

Lorsque le candidat doit lire un texte :

Si cette lecture s'avère difficile, l'examineur pourra aider le candidat au démarrage ou dans les passages où il achoppe davantage, **en lisant en même temps que lui, en sourdine**,

Sans doute un tel procédé est-il difficile à mettre en œuvre dans le cadre d'un examen. On sera cependant surpris de constater à quel point cette aide peut atténuer, voire faire disparaître complètement, le bégaiement.

Si nécessaire :

On pourra affirmer au candidat qu'on ressent sa difficulté et que, bien sûr, il ne sera pas pénalisé pour autant.